

**Assemblée populaire « Ensemble vers le renouveau du site Bellechasse »**  
Mardi 19 juin 2012 au 6841 Henri-Julien, École Notre-Dame-de-la-Défense

Animation : Blaise Rémillard

Programme de la soirée

19 h 05	Présentation : Martin Blanchard ( 20 min.)
19 h 23	Présentation des 5 thématiques et des discussions à venir (2 min)
19 h 25	Habitation (CLPP, Martin Blanchard) (20 min.)
19 h 45	Commerce et industrie (CDEC, G. Dorval-Douville) (20 min.)
20 h 05	Espaces verts (SODER, Camil Desbiens) (20 min.)
20 h 25	Sécurité et transport (Martin Blanchard) (20 min.)
20 h 45	Culture, vie sociale et espaces publics (Regroupement Art et culture de Rosemont Petite Patrie, Nathalie Fortin) (20 min.)
21 h05	Levée de l'assemblée

**Présentation de Blaise**

Nous sommes réunis pour prendre connaissance du projet d'aménagement sur le site Bellechasse.

**Présentation de Martin Blanchard**

- Histoire du site
- Propositions préliminaires de l'arrondissement
- Priorité du quartier

Un peu d'histoire du site Bellechasse :

- Vocation industrielle jusqu'au tournant du XXe siècle (contamination du sol);
- Implantation planifiée du CHUM abandonnée en 2003 (zonage hospitalier);
- Nombreuses propositions d'aménagement par l'arrondissement (2008-2012);
- Programme de planification urbaine en avril 2012;
- Consultation publique à l'automne 2012.

Habituellement, il y a deux étapes à la consultation publique. La première consiste en une soirée d'information et de consultation. Cette soirée est ouverte au grand public. La seconde est une soirée réservée aux participantEs qui ont rédigé des mémoires sur le projet en question.

Martin Blanchard présente la proposition préliminaire de l'arrondissement; *présentation du PowerPoint de l'arrondissement.*

*À la suite de cette présentation sommaire, il y a une intervention dans la salle concernant la hauteur des immeubles (6-8 étages) et la création de corridors de vent.*

Les revendications et les priorités du quartier représentent un ensemble de propositions consensuelles. Ces propositions ont été développées l'année dernière, soit le 29 mars 2011, lors d'une assemblée publique où il a été question de penser au développement du secteur Bellechasse en fonction des besoins des citoyenNEs du quartier. Ces propositions ont par la suite été entérinées par la Table de concertation logement/aménagement.

Voici donc ces propositions :

### **Logement**

- Inclure au moins 30 % de logements sociaux sur le site, dont 15 % pour les ménages à revenu modeste.

### **Espaces verts, culturels et communautaires**

- Créer un centre communautaire, culturel et sportif ;
- Aménager un espace de diffusion et d'exposition de créations artistiques ;
- Appliquer les principes de développement durable;
- Prévoir des jardins communautaires et collectifs.

### **Emploi et services de proximité**

- Aménager un CPE;
- Implanter des services diversifiés tenant compte des besoins locaux.

### **Aménagement**

- Prioriser des rues sécuritaires sur le site;
- Minimiser les impacts de la trame de circulation pour les résidants ;
- Construire des voies publiques et des espaces communs et partagés ;
- Favoriser une réelle mixité sociale pour maintenir les ménages plus modestes dans le quartier

La préoccupation principale de la Table logement/aménagement est d'éviter le déplacement et la marginalisation des résidantEs et d'assurer une saine mixité sociale dans La Petite-Patrie.

**Blaise présente les 5 thématiques et explique le déroulement de la soirée**

## 1-Habitation

### 1.1 Présentation

*Présentation par le comité logement Petite Patrie; Martin Blanchard.*

Deux importantes observations sont à tirer du plan d'aménagement de l'arrondissement :

- 1) Il y aura construction de 1200 logements, dont 20 % de logements sociaux et 20 % de logements abordables. Toutefois, la Petite Patrie a besoin de rattraper son retard dans la construction de logements sociaux. Il y aurait donc un effort supplémentaire à faire. De plus, considérant que le site Bellechasse est le dernier terrain public de l'arrondissement, il devient alors possible de se mobiliser pour faire augmenter ce pourcentage. Le comité logement suggère alors l'inclusion de 30 % de logements sociaux sur le site Bellechasse.
- 2) Il faut également considérer les effets néfastes de la gentrification. En effet, les nouvelles constructions de condos risquent de faire augmenter les loyers des appartements environnants le site.

### 1.2 Période de questions

**Q :** Que représente le 30 %? Ce pourcentage me paraît assez arbitraire. De plus, j'aimerais avoir des clarifications quant au concept de logement abordable. S'il y a une hausse des loyers due à la construction de condos, le pourcentage de logements sociaux et abordables risque-t-ils de diminuer? Et si c'est le cas, ne devrions-nous pas demander plus de logements sociaux sur le site Bellechasse?

**R :** Le 30 % représente un équilibre entre ce qui est idéal et ce qui est réalisable. S'il peut y avoir 30 % de logements sociaux dans le projet d'aménagement, cela représentera une masse critique assez importante pour assurer une vie active sur le site.

Ensuite, pour répondre à la deuxième question, le loyer du logement abordable doit représenter le prix médian des loyers du quartier. Par exemple, un 3.5 à 700 \$ est un logement considéré abordable dans Petite-Patrie. Il faut comprendre que l'appellation de logement abordable signifie d'abord l'accès à la propriété. Dans ce sens, un condo abordable coûterait 175 000 \$, soit 1 400 \$ par mois.

**Q :** Le scénario d'exiger la construction de 100 % de logements sociaux sur le site n'est pas si utopique. Nous devons demander beaucoup plus que le 30 %. On pourrait demander 50 % de logements sociaux sur les secteurs publics. Il faudrait avoir une approche terrain par terrain. Ces terrains sont publics, nous avons le pouvoir de demander le plus de logements sociaux sur ces sites.

**R :** J'aimerais apporter une précision sur la construction de 20 % de logements abordables. Une fois qu'il y aura la vente desdits condos abordables, ils ne seront plus abordables, car ils seront vendus au prix du marché et non plus en fonction du prix

médian du quartier. On a alors intérêt à exiger davantage de logements sociaux que ce qui est proposé dans la proposition officielle.

**Q :** Pour répondre au problème de l'exode urbain, est-ce que de grands logements, des 2 c. c. ou 3 c. c. seront construits? Habituellement, les promoteurs immobiliers construisent des petits condos pour des personnes seules ou des couples.

**R :** L'arrondissement va tenter de faire une mixité dans la typologie des logements abordables. Pour les condos c'est plus difficile de faire des logements familiaux. Ils veulent davantage attiré les personnes seules et les petits ménages qui iraient en banlieue.

**Q :** Nous parlons de 30 %. Il y aura 15 % alloué au logement social pour les ménages avec un revenu modeste, mais l'autre 15 % sera pour qui?

**R :** Pour la classe moyenne. Mais considérant que ce sera du logement social, le prix du loyer n'augmentera pas beaucoup.

**Q :** Il faut minimalement demander 30 % de logements sociaux. C'est la dernière chance de pouvoir développer du logement social dans Petite-Patrie. Pour ce faire, il faut aider notre arrondissement. En effet, l'arrondissement c'est nous ! Nous avons donc un pouvoir de décider ce que l'on veut faire avec les terrains. Le problème vient également de Québec. Il n'y a pas assez d'investissement dans le logement social. L'argent est à Québec, il faut donc faire de la pression à Québec aussi.

**Q :** Où sont les coopératives dans le projet d'aménagement de la Ville?

**R :** Nous entendons par logement social, les coopératives et les OSBL.

**Q :** Je suis architecte. De 2003-2006 nous avons fait la promotion de la construction de coopératives écologiques. Je me demandais alors comment on peut initier des projets de constructions écologiques, constructions qui sont plus durables dans le quartier. Le projet Benny Farm est intéressant comme exemple de développement de ce genre. Comment la population peut faire pression auprès du politique pour demander cela ?

**R :** Venez vous impliquer au comité logement, venez nous visiter au comité logement de la Petite Patrie et nous vous expliquerons les démarches à prendre.

## **2-Commerce et industrie**

### *2.1 Présentation par la CDEC; Geneviève Dorval-Douville*

Le site Bellechasse est déjà choyé en termes d'emploi, c'est déjà ce qui est le plus présent dans l'état actuel des choses sur le site. Nous n'avons rien à jour sur la situation, mais nous sommes actuellement en train de réaliser un travail-terrain. Toutefois, je peux vous parler des données que nous avons récoltés en 2004. À cette époque, il y avait 88 entreprises qui fournissaient 2800 emplois. Les secteurs importants étaient ceux de la

fabrication, du transport et des services administratifs. Depuis, il y a eu certaines fermetures et départs dans le domaine du textile, mais il y a eu un foisonnement dans le domaine des services professionnel, scientifique et technique et également dans les domaines de l'industrie de l'information et de l'industrie culturelle.

*Voir le PowerPoint pour la description des lieux actuels d'emploi.*

Le quartier est donc déjà assez dynamique. La proposition de l'arrondissement met de l'avant la consolidation de ces emplois. Toutefois, pour ce qui est du commerce, il manque beaucoup de choses dans ce secteur.

## **2.2 Période de questions**

**Q:** Il y a de nombreuses émanations bizarres qui sortent de l'industrie Capitol. Est-ce dangereux et est-ce que cela a été pris en compte pour le projet d'aménagement ? Est-ce que des petites boulangeries, des dépanneurs, des services et des commerces de proximité vont être développés sur le site?

**R:** Je ne pourrais répondre à la question sur l'industrie Capitol. Plusieurs ateliers d'artistes environnants l'industrie ont demandé à la ville de vérifier la toxicité, mais on ne sait pas ce qui a été fait au sujet des impacts.

Chacun des blocs va être responsable des locataires des loyers commerciaux. C'est le propriétaire qui aura le dernier mot.

**Q:** Je parlais des hauteurs et des couloirs de vents. Je proposerai alors à l'arrondissement de limiter la hauteur des immeubles à 6 étages.

**R:** Pour répondre à la question des étages, c'est l'arrondissement qui choisit en fonction du zonage.

**Q:** Je travaille dans les ateliers d'artistes Capitol et on a suivi de près ce qui s'est passé dans le secteur du Mile-End. Dans ce secteur, nombreux ateliers d'artistes ont dû faire appel d'urgence à la ville pour faire des modifications pour préserver la vocation culturelle des locaux. Ceci a été fait pour les protéger des promoteurs qui voulaient les chasser du secteur. Nous on est les premiers artistes à s'être installé dans le secteur. Pour nous, ça ne nous dérange pas qu'il n'y aille pas de services de proximité, de petite boulangerie et de dépanneur. Est-ce qu'il y a quelque chose pour protéger la vocation artistique et culturelle de nos locaux? Est-ce qu'il y a quelque chose qui peut nous protéger de l'augmentation des loyers de locaux?

**R:** Actuellement, il n'y a pas de zonage « artistique ». Les artistes sont dans les zones industrielles légères et de commerce. Il y a donc une revendication plus présente dans certains arrondissements pour faire reconnaître ce type zonage. Mais les règlements municipaux ne le permettent pas. Ce qui peut être fait, c'est l'achat collectif des

immeubles et des bâtiments. C'est une manière de protéger les artistes et le prix des loyers.

**Q** : Dans le plan que vous nous avez présenté, il n'y a pas de nouveaux espaces reliés au commerce ?

**R** : *Présentation des lieux d'emplois sur le PowerPoint.* Il y aurait des nouveaux commerces au premier étage des immeubles résidentiels, sur les rues frontales, mais ce ne seront pas tous les rez-de-chaussée qui seront commerciaux.

**Q** : Si on favorise le développement des industries et des commerces qui demandent des gens qui sont très éduqués ne risque-t-on pas d'augmenter le niveau de gentrification. Si je me souviens bien, dans le quartier Saint-Henri, quand ce dernier était au début de la gentrification, certaines personnes avaient fait un portrait général des compétences de la population du quartier. Ceci avait été fait pour contribuer à créer de l'emploi qui correspond aux compétences des citoyens qui habitent déjà le quartier. Ainsi, les résidents du quartier ont plus de chance de trouver des emplois de proximité. Je me demandais ainsi, où pouvons-nous avoir une influence ? Oui c'est bien beau des emplois pour tout le monde et tout le monde va travailler à pied, mais qui va travailler à pied? Il faut penser au monde qui habite déjà dans le quartier

**R** : Les emplois actuels et les industries Capitol en sont des emplois plus accessibles pour le monde moins qualifié. Toutefois, c'est justement ce type d'emploi qui cohabite moins bien avec l'usage résidentiel. C'est certain que c'est une préoccupation des quartiers.

**R** : À la consultation publique dans le sud-ouest, les gens ont demandé que tous les emplois pour la construction du site soient locaux. Ça pourrait être quelque chose qui est amené à la consultation publique.

**R** : On a mis sur pied un service pour aider à faire des *match* entre les employés et les employeurs locaux, ceci favorise les emplois locaux.

**Q** : Est-ce que la ville peut contrôler les genres d'entreprises qui s'installent sur le terrain?

**R** : C'est les propriétaires d'immeuble qui décident à qui ils veulent louer leurs locaux commerciaux.

### **3-Espaces verts**

#### *3.1 Présentation par la SODER; Camil Desbiens*

L'espace vert est très petit. Je vais vous parler de la qualité de vie et du développement durable. Il faut penser à des choses aussi banales que prévoir des espaces pour les bacs de recyclage et de compostage industriel. Oui aux jardins communautaires. Oui aux jardins collectifs. Oui au compostage communautaire. Oui aux parcs à chien.

### 3.2 Période de questions

**Q** : Est-ce qu'il pourrait y avoir des espaces d'agriculture urbaine et également mettre des serres sur les toits?

**R** : Oui effectivement, il faudrait faire des toits verts.

**Q** : Il n'y a pratiquement pas de parcs dans Petite Patrie, il y a seulement des micro-parcs. En plus, Petite Patrie est densément peuplée. Il y a de graves problèmes d'îlot de chaleur. Ce serait bien d'inclure déjà dans la conception du projet des structures qui pourraient déjà supportées des toits verts.

**Q** : C'est aux usagers de faire pressions sur l'arrondissement, car c'est des terrains municipaux. Les promoteurs sont là pour faire de l'argent, et souvent ils ne maîtrisent pas tous les concepts de développement écologique. C'est à nous de faire pressions pour exiger ceci auprès de la ville.

**Q** : Qu'est-ce qu'il va y avoir comme installations sportives. À part, des jeux pour les enfants, je n'ai rien entendu encore. Est-ce qu'il va y avoir des piscines ou autres?

**R** : Il n'y aura rien de majeur avec un petit parc comme celui proposé.

**R** : Il y aura un centre civique, mais on ne sait pas encore ce qui va avoir à l'intérieur du stade.

**Q** : J'aimerais avoir plus d'informations sur le parc. Il manque cruellement de parc dans le quartier pour les adolescents. Il y a déjà dans le quartier des parcs pour les petits enfants. Mais il n'y a rien pour les adolescents. Donc, est-ce qu'il va y avoir dans ces parcs du site Bellechasse?

**R** : Je ne peux répondre au nom de la ville. Mais dans le parc, il va y avoir de la pelouse, des jardins, des aires de jeux pour les enfants.

**Q** : J'ai un questionnement par rapport au fonctionnement de la prise de décision. Est-ce la ville qui décide de l'aménagement? Est-ce que c'est la ville qui impose les critères aux promoteurs immobiliers? Où devons-nous mettre de la pression?

**R** : Un règlement a été mis en place à l'arrondissement. Ce règlement exige dorénavant que les toits plats soient blancs et non plus noirs. Ceci permettra de réfléchir la chaleur.

**Q** : La toiture verte est un isolant contre le chaud et le froid. Il absorbe l'eau de pluie, donc il y a un désengorgement des égouts de Montréal.

**Q** : Je suis assez découragée de voir qu'aucun toit vert n'est planifié.

**R** : La STM a déjà prévu de faire un toit vert.

**Q** : On parle de quelle échéance pour ce projet?

**R** : L'échéance est le déménagement du garage de la STM. Lorsque le garage de la STM va déménager, on va pouvoir commencer la décontamination et ensuite on va pouvoir entamer la construction. Selon moi, le déménagement n'est pas très loin, si l'arrondissement a décidé d'avancer avec les consultations publiques maintenant. D'ici 10 ans, il devrait y avoir occupation des logements.

#### **4-Sécurité et transport**

##### *4.1 Présentation de Martin Blanchard*

Je vais intervenir sur cette question de la sécurité et du transport, car j'ai été très actif et militant sur la question du transport comme forme de justice sociale. Le transport n'est pas simplement une question de déplacer les individus, mais également une question d'accès aux routes, aux transports et à la possibilité d'être mobile. Longtemps, les routes ont été réservées uniquement à l'auto et au transport collectif, mais cette situation n'est pas tenable. À chaque 20 an, le nombre de voitures double à Montréal. Donc à un moment donné, il n'y aura plus de place pour l'auto sur l'île de Montréal. Il faut penser à la diminution de l'augmentation de la voiture.

Le site Bellechasse va dans une direction heureuse pour ce qui est de penser une diminution de l'utilisation de la voiture. Le site a été conçu pour des gens qui habitent près du métro. Le problème de la voiture est bien maîtrisée par le logement social, par exemple le projet Coteau vert près du Métro Rosemont c'est un stationnement pour 4 appartements. On reste dans une proposition raisonnable. Pour le condo ce qui se fait généralement c'est davantage du 1 pour 1. On pourrait espérer que les promoteurs pour ce projet rejoignent les efforts que font les développeurs de logement sociaux. De plus étant donné que le site est près du métro, les habitants auront moins besoin de la voiture pour se déplacer en ville.

L'autre question qui se pose est l'accès aux rues. La rue Henri-Julien c'est l'unique rue qui traverserait le site au complet. Les autres rues seraient plus résidentielles, mais la voiture va quand même pouvoir circuler pour aller se stationner dans les stationnements souterrains. C'est ce qu'on pourrait les rues WOONERF. Les rues Woonerf sont un concept hollandais. Toutefois, le concept hollandais ne représente pas nécessairement ce que nous appelons ici *Woonerf*. En effet, là-bas, les autos se stationnent à l'extrémité des rues, ils ne peuvent pas entrer dans les rues. Les rues deviennent alors uniquement piétonnes. On pourrait donc envisager pour le site Bellechasse quelque chose de *Woonerf* tel qu'appliqué en Hollande.

La question de la sécurité est importante pour le développement du site Bellechasse. En effet, de nombreuses rues passantes bordent le site : le viaduc, la rue Rosemont et la rue



St-Denis. On va devoir penser à des accès sécuritaires au nord du quartier et du type de passage pour la voie ferrée. C'est des outils réglementaires de l'arrondissement qui peuvent décider des types de traverses et de cohabitation qu'il peut exister entre les cyclistes, les piétons et les autos.

Finalement, la rue piétonne et cycliste : de quelle manière allons-nous passer par-dessus la voie ferrée? Nous devons y penser sérieusement, car il peut y avoir nombreuses solutions et manière de faire.

## 4.2 Période de questions

**Q :** Vous parlez de stationnement automobile, mais pourrions-nous penser à des stationnements pour les vélos? On nous parle de stationnement pour automobiles par logements, mais pourrions-nous également penser un stationnement de vélo par logement? Pourrions-nous penser également à communauto? Pourrions-nous asphalté le chemin qui borde le chemin de fer?

**Q :** Je suis conseillère en aménagement. Le site est intéressant et il y a un grand potentiel, mais il n'y aura pas tous les lieux de destination sur le site. Il y a un risque que ce site devienne une petite enclave. Il ne faut pas oublier ce qui entoure le site. C'est l'artère St-Denis, St-Laurent et Bellechasse qui sont des rues collectrices qui seront gérées dorénavant par la ville centre. Quand on veut faire un projet qui est plus axé vers le transport collectif et actif, un élément majeur c'est que l'accessibilité et la mobilité de tous les usagers doit être la priorité. On doit le réfléchir au début du projet. On ne peut pas penser à la construction de logements et après penser à la sécurité des traverses. L'implantation des services doit venir en dernier. Si on veut inciter le monde à venir s'installer dans le quartier, parce que c'est un quartier qui se voudrait sans voiture. Je voudrais également porter votre attention sur un nouveau programme de la ville qui se nomme « quartier vert ». Ce programme offre du financement aux arrondissements pour permettre de financer des projets de quartier verts. Il y a également du financement possible pour la sécurisation des voies périphériques. Ceci peut être un levier intéressant pour débiter un projet.

**Q :** Je suis concerné par le trafic qu'il y aura sur la rue Henri-Julien. Comment va-t-on contrôler la circulation?

**R :** C'est une de nos préoccupations également. C'est une question que nous devrions amener à l'arrondissement.

**Q :** Où avez-vous trouvé toutes les informations concernant le site Bellechasse? Sur internet, nous trouvons rien et quand on demande à l'arrondissement, les élus ne veulent rien nous dire à ce sujet

**R :** Ceci a été présenté par l'arrondissement au comité des partenaires du quartier. Nous avons décidé de le présenter aux citoyenNEs pour qu'ils soient informés des

développements futurs de ce site. Rien n'est encore accessible sur internet. Mais nous avons décidé de mettre en ligne, en septembre prochain, un site internet pour permettre aux citoyenNEs d'intervenir et de faire des propositions sur le projet. Ceci permettra d'avoir une vision globale et populaire du développement de notre quartier.

**Q :** Je suis préoccupée par la piste cyclable qui traversera le chemin de fer pour se diriger vers le Plateau. Si nous parlons d'une piste cyclable sur Henri-Julien qui passe par-dessus la voie ferrée, il semble alors difficile de négocier avec la compagnie ferroviaire. Même s'il n'y a que 6 transports par jour, il monopolise cet espace. J'ai l'impression que CP ne voudra en aucun cas négocier pour un passage.

**Q :** J'aimerais parler de l'expérience positive des dos d'âne dans le Mile-End. La circulation s'est grandement apaisée depuis qu'ils en ont installé beaucoup sur les rues. Il serait donc intéressant à considérer cette tactique pour le site Bellechasse.

**Q :** Je ne sais pas s'il va y avoir une période de questions à la fin de la rencontre, mais mon intervention est plus générale. On parlait d'écrire un mémoire pour les consultations publiques, de mettre en ligne un site internet et d'autres actions du genre pour favoriser la mobilisation des gens du quartier. J'aimerais simplement savoir s'il y a d'autres solutions ou idées qui permettraient d'augmenter la pression sur l'arrondissement : Comment rendre l'information accessible aux citoyenNEs du quartier qui ne sont pas venues à la rencontre ce soir? Comment utiliser la mobilisation active autour des manifestations des casseroles pour faire de l'information et de la mobilisation sur le projet Bellechasse et pour augmenter notre rapport de force citoyen? J'aimerais savoir si le monde ce soir avait des idées originales.

**L'animateur :** On va aborder ces questions à la fin de la rencontre. On y reviendra plus tard.

**Q :** Est-ce possible pour les promoteurs immobiliers de faire mieux qu'une place de stationnement pour une voiture. Faire des stationnements souterrains, c'est comme mettre de la poussière sous le tapis, c'est simplement cacher le problème.

**R :** Il y a une réglementation de la ville pour cela. Il y a un règlement de zonage et des outils particuliers d'urbanisme pour l'affectation des sols. La ville pourrait imposer son minimum et son max de place de stationnement par résidents. C'est tout à fait possible de contrôler le nombre de places de stationnement. C'est alors en consultation publique que nous pourrions déterminer le nombre de places possibles de stationnement. Ce chiffre inclut le nombre de stationnements hors terre et souterrains.

**Q :** Je trouve au contraire que l'idée des stationnements souterrains est une bonne, car cela permet de laisser plus de place aux espaces verts.

## **5-Culture, vie sociale et espaces publics**

### *5.1 Présentation du comité priorité culture du Forum de la Petite Patrie et du regroupement Art et culture de Rosemont-Petite Patrie; Nathalie Fortin*

À l'automne dernier, il y a eu une consultation sur les quartiers culturels, le comité priorité culture en a alors profité pour parler du site Bellechasse. Nous voulons ainsi en faire un quartier culturel. De plus, avec le regroupement art et culture nous avons rencontré le maire d'arrondissement pour faire valoir le concept d'un quartier culturel.

*Explication des lieux culturels avec le PowerPoint.*

Il manque des lieux de diffusion et de création dans le quartier et ce site serait un lieu idéal pour en créer.

#### *L'aménagement*

Nous avons proposé de faire un tunnel sous le viaduc pour faire une galerie d'art. Sous le viaduc, il pourrait également y avoir un lieu d'artiste ouvert au public où il serait possible de faire de la médiation culturelle.

Des installations dans les lieux publics (parcs, passage piéton) seraient érigées pour faire des spectacles, faire des performances et des présentations. L'idée d'agora serait ici intéressante.

Il est également proposé que 1 % de l'espace soit réservé à une œuvre d'art public.

Le mariage entre commerce et art public est à favoriser. Ceci permettrait d'augmenter les lieux de diffusion (café d'art).

Nous proposons que le centre civique possède des salles pour des répétitions et de la médiation culturelle.

On veut une consolidation des lieux d'artistes existants. Pour que ces derniers soient accessibles au public, il serait intéressant qu'ils se trouvent au rdc du côté de St-Denis. Finalement, il y a trois bâtiments patrimoniaux. L'un deviendra le centre civique, toutefois on ne sait pas ce que va devenir les deux autres. Nous aimerions créer dans l'une des bâtisses une coop d'artiste. On aimerait les récupérer pour faire un espace d'art et de culture.

Le 29 septembre nous allons organiser une marche d'artiste sur le site, pour inviter la population à rêver au site culturel.

## 5.2 Période de questions

**Q :** Je suis contente d'entendre parler de culture sans entendre parler d'industries culturelles. J'ai toutefois quelques préoccupations qui concernent le volet social. Si je comprends bien, il va y un centre civique, mais on ne connaît pas encore complètement sa vocation. L'une des missions de l'arrondissement est de favoriser le développement culturel du quartier, mais également de développer les sports et les loisirs. La culture fait partie du loisir, mais il faut tenir compte du loisir non culturel. Je ne vois pas actuellement dans le plan de l'arrondissement où se développeraient les loisirs et les installations sportives accessibles pour tous. De plus, si on parle de 1200 logements, on parle de 2400 personnes. Il y aura donc un besoin important et criant de CPE. À l'assemblée publique en mars dernier, on parlait davantage du site Bellechasse comme d'un milieu de vie. La culture est très intéressante certes, mais il faut faire des liens entre la vie communautaire et la vie culturelle. Il faut entendre ici la vie communautaire comme une vie qui peut animer l'esprit de communauté dans le quartier. Il faut également penser à l'intégration du site dans le quartier de la Petite Patrie. Il ne faudrait pas que cela devienne un petit quartier en soi. Il faut alors le penser en lien avec les autres installations déjà présentes.

**R :** Il y a plusieurs volets à la question. Pour ce qui est de la question d'intégration au reste du milieu et à l'espace, il faut penser à désenclaver le site. Il faut alors créer des passages vers les quartiers environnants. La culture est vue ici comme un vecteur de liaison sociale. Pour ce qui est du centre civique, nous pourrions penser que l'arrondissement se basera sur le modèle du centre Lafond, un centre sportif et culturel (intégration du volet loisir, culturel et communautaire). Toutes ces sphères peuvent cohabiter. De plus, ce projet entre dans la phase Montréal ville de culture. La première phase fut le quartier des spectacles et le site Bellechasse pourrait alors se comprendre comme une deuxième phase : « la culture dans les quartiers », où il y aurait un lien entre et le citoyen.

**Q :** L'immeuble « Coca-Cola » est-il protégé?

**R :** Une partie uniquement de l'immeuble sera protégée. L'immeuble Coca-Cola sera transformé en centre civique.

**Q :** C'est dommage, cela aurait été une belle place pour faire une petite fonderie Darling locale.

**Q :** Va-t-il y avoir un équilibre entre les lieux de diffusions publics et privés? Si l'art est accessible pour tout le monde, cela doit être accessible pour le public, mais également pour l'artiste qui veut exposer. Je pense donc au modèle de la maison de la culture. Pour ce qui est de la coopérative d'artiste c'est vraiment intéressant, on pourrait se baser sur la coopérative lézart. L'artiste peut créer sur place et il y a une galerie à même la coopérative.

**R** : Au sein du regroupement, nous essayons de privilégier le domaine public de diffusion, car dans le quartier il y a un besoin criant de salles d'expositions et de salles de spectacles. L'arrondissement avait l'idée d'une maison de citoyenNEs.

**Q** : Est-ce qu'il y a une idée d'émergence d'une culture populaire? Sinon, est-ce que tous ces projets artistes ne vont-ils pas favoriser la gentrification du quartier?

**R** : Nous sommes pour l'idée d'une mixité sociale. Oui, il y a un nouveau quartier à créer, toutefois il faut respecter la particularité actuelle du quartier.

### **Mot de la fin**

Ce soir, c'était une soirée d'information. En vue de la consultation publique, il faut donc commencer la mobilisation. Pour s'assurer que toutes les idées partagées ce soir prennent forme, je vous appelle donc à venir vous inscrire sur les listes de mobilisation pour continuer les actions et la pression.

Appel à la mobilisation; regroupement en petit groupe.

Remerciements

**Levée de l'assemblée populaire 9 h 25**